Master 2 M2E Professorat des Écoles

Document de cadrage de l'épreuve commune du BCC2 du M1 M2E Professorat des écoles

Année universitaire 2026-2027

Semestre 1 : Epreuve écrite de 3H sur 2 blocs disciplinaires.

L'étudiant reçoit 2 dossiers documentaires (un par bloc choisi) et présente la manière dont il pourrait exploiter chacun de ces deux dossiers dans une séance ou une séquence pédagogique en lien avec la discipline/bloc disciplinaire dont il est issu. Il explicite, pour chacun des deux dossiers, les objectifs poursuivis, les compétences travaillées au cours de la séance ou séquence et mène une analyse critique des documents proposés à partir des grandes orientations didactiques de chacune des disciplines.
En EPS, pour pallier la difficulté de proposer des documents (pas de manuels scolaires ou de production d'élèves motrices), il s'agira de proposer des remédiations pour des difficultés d'élèves dans des contextes précisés.

Semestre 2 : Epreuve écrite de 4 H sur 3 blocs disciplinaires (différents de ceux choisis par l'étudiant au S1).

L'étudiant reçoit 3 dossiers documentaires. L'étudiant produit **une tâche d'apprentissage inscrite dans une séance et/ou une séquence d'enseignement pour chaque dossier**, en respectant les consignes données. En EPS, pour pallier la difficulté de proposer des documents (pas de manuels scolaires ou de production d'élèves motrices), il s'agira de proposer des remédiations pour des difficultés d'élèves dans des contextes précisés.

Indicateurs de réussite pour le S1 et pour le S2

- La tâche d'apprentissage analysée ou proposée est clairement définie, située dans une séance et/ou une séquence dont les intentions sont compréhensibles.
- La description de la proposition initiale est claire, fidèle et structurée : on comprend ce qui est proposé, à qui, dans quelles conditions.
- L'analyse s'appuie sur des cadres étudiés en M1 (didactique, mobilisation des élèves, cohérence tâche/savoir, rapport au but, etc.) et justifie les constats posés.
- L'interprétation met en évidence les enjeux d'apprentissage et les effets possibles sur les élèves, sans se limiter à des jugements de valeur.
- Les transformations proposées sont réalistes, cohérentes avec le public de stage et argumentées au regard des observations ou du contexte.
- Une ouverture (autre cycle, autre discipline, autre modalité d'enseignement) est esquissée pour montrer la capacité de transfert et d'élargissement professionnel.

2nd chance : Epreuve écrite de 4H sur les blocs disciplinaires restants à valider (maximum 3 blocs)

A l'issue de l'année de M1, l'étudiant qui n'a pas validé les compétences requises pour l'évaluation du BCC 2, dispose d'une seconde chance.

L'étudiant choisit le ou les blocs disciplinaires à repasser selon les blocs non validés lors des semestres précédents.

L'épreuve écrite de 2nd chance est conçue selon les mêmes modalités que l'épreuve du semestre 2.

Modalités précises d'organisation de la 2Nd chance :

Un étudiant qui n'a pas validé 4 ou 5 blocs devra choisir 3 blocs à repasser en 2nd chance.

Un étudiant qui a 1, 2 ou 3 blocs à valider passera en 2nd chance sur le ou les blocs nécessitant encore une validation.

Chaque épreuve dure 1h20.